



VIRY NOUREUIL

N°68 JANVIER 2014

ACTUALITES



Mairie TELEPHONE: 03 23 52 15 60

E.MAIL: mairie.virynoureuil@wanadoo.fr

FAX: 03 23 39 82 57

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Dates	Manifestations	Lieux
Dimanche 5 janvier	MESSE à 11h00	Eglise de Viry-Noureuil
Du 16 janvier au 15 février	Recensement de la Population	Commune Viry-Noureuil
Dimanche 16 février	LOTO ESVN salle Racine ouverture des portes 10h00	Viry-Noureuil

NAISSANCES: JUMAIN Marie née le 19/11/2013

JOLIBOIS BOUILLON Emma née le 23/11/2013

GERMAIN Ilan né le 30/11/2013

DECES: Mme PLANARD Yvette veuve JULIEN le 08/12/2013 à l'âge de 89 ans

M. GUILMIN Philippe le 03/12/13 à l'âge de 90 ans

État civil

INFOS LOCALES

La SAUR et VEOLIA relèveront les compteurs d'eau à partir du 6 janvier 2014

Déchets encombrants

Les déchets encombrants comprennent les déchets d'activité domestique des ménages qui, de par leur volume ou leur poids ne peuvent être pris en compte par la collecte des ordures ménagères.

Sont compris dans cette catégorie: fûts métalliques vides, sommiers, matelas, divers ferrailles et métaux, mobiliers usagers, moquettes, ciment, vieux jouets en plastique...

Sont exclus de cette catégorie: les déblais, gravats, décombres, les objets métalliques de plus de 2 mètres de long, les grosses pièces lourdes de plus de 40 kg ou volumineux, les pneus, batteries, huile usagées les piles électriques, les carcasses de voiture, laine de verre, tôles fibrociment et fenêtres avec vitres.

Recherche Docteur à VIRY NOUREUIL

Suite au départ en retraite du docteur officiant à Viry-Noureuil, la Commune a engagé une démarche sur les sites internet spécialisés pour rechercher un médecin en lui proposant de faciliter son installation dans des locaux communaux. Cette démarche ne sera pas suivie si un médecin s'engageait à remplacer rapidement le docteur.

Cartes d'identité

*Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15ans

*Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15ans sans démarche particulière.

*Les cartes d'identité restent valables 10ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

*Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'information.

Maltraitance animale

Des propriétaires d'animaux nous signalent des sévices infligés à leurs bêtes et notamment à leurs chats.

Nous rappelons que le [Code pénal](#) punit suivant l'article 521-1, toute personne commettant un acte de cruauté ou de maltraitance sur un animal d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 euros. Toute personne pouvant fournir des renseignements est priée de s'adresser en mairie.

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2014, qu'elle soit pour vous et vos familles source de bonheur, de santé et de prospérité.

Souhaitons également que les événements dus à l'actualité ne viennent pas trop perturber le développement de notre Commune et la qualité de vie de ses habitants.

Jean Farez.

Madame, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e).**

Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de **2009 à 2015**.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



Résultats des championnats hiver avec un bilan satisfaisant :
 L'équipe 1 qui se maintient au plus haut en Picardie (régionale 1).
 Accession de l'équipe + 45 ans en régionale 1, celle-ci jouera les
 inter-poules le dimanche 12 Janvier à domicile face à Clermont TC.
 La semaine qui précède les fêtes de Noël, le Père Noël a rendu
 visite au plus petits pendant les cours . (voir photos)
 Le tennis club de Viry Noureuil vous présente ses meilleurs vœux
 pour l'année 2014 ainsi qu'une bonne santé.

INFORANDO

- Pour le Téléthon du samedi 7 décembre 2013 , le club Pédestre a réussi son challenge .
- 78 inscrits sur l'ensemble des deux parcours pédestres proposés, et surtout une forte mobilisation de ses adhérents qui avec 65 représentants constituaient la colonne des marcheurs .

Bravo à tous , le record de participation est battu.



Le Club
 Pédestre
 vous souhaite
 à Toutes et
 à Tous une
**BONNE et
 HEUREUSE
 ANNEE 2014**



La pêche Viroise

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi
 13 décembre dans une parfaite ambiance et nous sommes
 heureux d'accueillir Nicolas Rousset dans notre bureau
 La reprise des actions 2014 se fera à partir du
 samedi 04 janvier à la bibliothèque de la commune
 tous les samedis jusqu'au 22 février de 10h00 à 12h00
 et de 14h00 à 16h00 (passé ce délai les places non
 reprises seront considérées comme libres)
 Les tarifs restent inchangés pour cette nouvelle saison
 L'ensemble du bureau vous présente
 ses Meilleurs Voeux pour 2014



KARATE CLUB VIRYCONDREN

Cette nouvelle saison est prometteuse,

4 jeunes sont sur le podium en championnat de l'Aisne :

Anaïs et Valentin Denelle ainsi que Alice Mathias sont Champions et

Clément Gataux est troisième chacun dans sa catégorie.

Les quatre représenteront notre commune en championnat de Picardie en janvier 2014.

Le Karaté est ouvert aux jeunes de 7 à 77 ans, les moins jeunes apprécieront le Taï-Chi Chuan qui aide à retrouver souplesse et sérénité.

Entraînements le vendredi salle Racine de 18h à 19h pour le Taï-Chi et de 19h à 20h30 pour le Karaté, le mardi Karaté de 18h à 19h30 salle Brunehaut à Condren.

2 essais gratuits.

Renseignements sur place ou au 06 07 95 79 64.

Les membres du club se joignent à leur Président Patrick Moulahoum pour vous présenter leurs vœux de bonne année.

COMMISSION SCOLAIRE

« La commission scolaire » en présence de Monsieur le Maire, des Adjoints, des Enseignants et des délégués de parents s'est réunie le mardi 26 décembre 2013 pour une étude préparatoire concertée sur l'application de la Loi « Rythmes scolaires à l'école Primaire » pour la rentrée 2014



La pétanque Viroise



Imp.TYPOFFSET - Tél. 03 23 52 09 67 - Dépôt légal Janvier 2014

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 14 décembre et après lecture des différents rapports d'activités nous constatons que tout va très bien dans notre Amicale .

Bienvenue à mesdames Valérie Gosset et Corinne Dupont qui entrent dans le bureau .

Le samedi 21 décembre avait lieu le concours de la Coupe de Noël, et une trentaine de joueurs(euses) ont participé à cet ultime concours de l'année remporté par le sympathique Joël Courboin .

Nous remercions la municipalité pour l'aménagement de la grange qui va nous permettre de nous entraîner tout l'hiver.

Monsieur le Président Jean Battistetti et l'ensemble du bureau vous souhaitent à tous et toutes une très BONNE ANNEE 2014